

ÉTOILE DES DROMADAIRES

Nom commercial : Étoile du désert

Société n° 47726281

Douar Aarib

M'Hamid El Ghizlane 47402 – Maroc

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les réservations des séjours organisés par **Étoile du désert**.

1. Réservation

Toute réservation est confirmée à réception d'un acompte représentant généralement **20 % à 30 %** du montant total du séjour. Le montant exact de cet acompte est indiqué lors de la réservation.

Pour les réservations effectuées directement auprès d'Étoile du désert, l'acompte peut être réglé :

- par virement bancaire ;
- par PayPal ou tout autre moyen de paiement électronique accepté.

Les éventuels frais bancaires restent à la charge du client.

Pour les réservations réalisées par l'intermédiaire d'un partenaire commercial (notamment **Décathlon Travel**), les modalités de versement de l'acompte sont celles indiquées par ce partenaire.

Les départs sont généralement confirmés :

- à partir de **4 participants** pour les retraites et séjours thématiques ;
- à partir de **2 participants** pour les séjours privés.

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, Étoile du désert pourra proposer une autre date, un séjour alternatif ou un remboursement conformément aux modalités applicables à la réservation.

Les tarifs des séjours privés évoluent en fonction du nombre de participants.

Les tarifs des retraites et séjours thématiques sont fixes.

2. Modalités de paiement

Pour les réservations effectuées directement auprès d'Étoile du désert, le solde du séjour est réglé en espèces à l'arrivée dans le désert, sauf accord contraire.

Pour les réservations réalisées via un partenaire commercial (notamment Décathlon Travel), les modalités de paiement sont celles prévues par ce partenaire.

3. Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Plus de 30 jours avant le départ

Les sommes versées sont remboursées intégralement, hors éventuels frais bancaires ou frais appliqués par le distributeur.

Moins de 30 jours avant le départ

L'acompte est conservé mais peut être reporté sur un prochain séjour organisé par Étoile du désert dans un délai de **12 mois**, sous réserve de disponibilité.

Lorsque la réservation est effectuée par l'intermédiaire d'un partenaire commercial, les éventuels frais d'annulation appliqués par celui-ci demeurent applicables.

4. Assurance voyage

Chaque participant est responsable de la souscription d'une assurance personnelle couvrant notamment :

- l'annulation ;
- les frais médicaux ;
- le rapatriement.

Il est recommandé de vérifier les garanties incluses dans votre carte bancaire ainsi que votre assurance responsabilité civile.

5. Modification du programme

Le désert est un environnement naturel qui nécessite parfois une adaptation de l'organisation du séjour.

L'itinéraire, les activités ou certaines prestations peuvent être modifiés en fonction :

- des conditions météorologiques ;
- de la sécurité du groupe ;
- de contraintes logistiques locales ;
- de tout événement indépendant de la volonté d'Étoile du désert.

Ces ajustements sont effectués dans l'intérêt des participants et afin de garantir le bon déroulement du séjour.

Lorsqu'une modification concerne un élément essentiel du séjour, une solution équivalente sera proposée au voyageur.

Étoile du désert ne pourra être tenue responsable de l'annulation ou de la modification d'un séjour résultant d'un cas de force majeure, notamment en cas de catastrophe naturelle, conditions météorologiques exceptionnelles, conflit, fermeture administrative, décision gouvernementale, pandémie ou tout autre événement imprévisible échappant à son contrôle.

6. Responsabilités

Étoile du désert ne pourra être tenue responsable des retards, modifications ou annulations résultant notamment :

- des transports aériens ou terrestres ;
- des conditions météorologiques ;
- des décisions administratives ;
- de tout événement indépendant de son organisation.

Chaque voyageur s'engage également à :

- être en condition physique compatible avec le séjour réservé ;
- signaler avant le départ toute allergie, problème médical ou régime alimentaire particulier ;
- respecter les consignes de sécurité données par les guides ;
- être responsable de ses effets personnels pendant toute la durée du séjour ;
- respecter les traditions, les populations locales et l'environnement naturel.

7. Réclamations

Toute réclamation relative au séjour doit être adressée par écrit dans un délai de **quinze (15) jours** suivant la fin du séjour à l'adresse suivante :

etoiledudésert.sahara@gmail.com

Étoile du désert s'engage à examiner chaque demande avec attention et à apporter une réponse dans les meilleurs délais.

9. Acceptation des Conditions Générales de Vente

Toute réservation d'un séjour organisé par Étoile du désert implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.